

Marques & filières

Les États généraux de l'alimentation, tenus au deuxième semestre 2017, se sont déroulés dans un esprit de transparence et de collaboration. Des mois de travail d'analyse, d'échanges et de dialogue, ont débouché sur des propositions communes pour restaurer la confiance et recréer de la valeur, afin de redonner compétitivité et pérennité aux filières agricoles.

Certaines de ces filières, animées par des grandes marques, sont particulièrement exemplaires en termes d'amélioration de la qualité, de garantie de prix à la production ou encore d'équilibre environnemental des terres cultivées, comme en témoignent différents cas de bonnes pratiques développés dans ce numéro : Mousline, Lu harmony, Tereos, Fisher, Fleur de colza, Fleury Michon, ...



Un nouvel enjeu pour les marques est de rétablir la confiance de consommateurs devenus de plus en plus sensibles à la transparence en matière d'ingrédients et de procédés de fabrication. Information et clarté sont aujourd'hui indispensables, comme l'ont illustré les opérations développées par Fleury Michon – Venez vérifier – ou par Nestlé – C'est moi qui fabrique. Un nombre croissant de consommateurs seraient même prêts à payer un peu plus cher pour des produits affichant clairement un partage équitable de la valeur créée ; le succès de la nouvelle marque du consommateur – C'est qui le patron ? – est là pour le démontrer.

Mais la confiance entre les différents opérateurs doit aussi être restaurée.

Le constat est aujourd'hui partagé : la guerre des prix et des promotions que se livrent depuis cinq ans les enseignes détruit, de fait, de la valeur pour tous.

Ainsi, des opérations promotionnelles comme celles d'Intermarché, proposant des prix abusivement bas sur des grandes marques, ne contribuent guère à un regain de confiance. Elles se sont en effet traduites par des incidents en magasin largement médiatisés, un type d'événements propre à laminer la confiance des consommateurs et à amplifier la perte des repères qu'ils se sont construits sur ce qu'est un prix juste.

Par ailleurs, comme le craignaient les plus avertis, les négociations commerciales 2018, qui viennent de s'achever, se sont souvent terminées sur des tarifs en déflation, au mépris des chartes d'engagements signées. La loi en préparation, annoncée par les pouvoirs publics pour mi-2018, est donc attendue avec beaucoup d'espoir.

Esprit des EGA reviendras-tu ?

* Président de l'Ilec et président de Prodimarques